

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 21 juillet 2022**

L'an deux mille vingt-deux et le 21 juillet à 19 H 00, le Conseil Municipal de la Commune, dûment convoqué en date du 12 juillet 2022, s'est réuni en session ordinaire, en mairie, sous la présidence de Marie-Paule ROGOU, maire en exercice.

Nombre de membres en exercice : 13
Nombre de membres présents : 13
Nombre de suffrages exprimés : 13

Nombre de voix pour : 13
Nombre de voix contre :
Nombre d'abstentions :

Présents : Alain MANIVEL, Alexandra BUTEL, Marie-Jo CAYOL, Jean LAPEYRE, Jean-Marie PRAYER, Alain LAURENS, Fabien SERRES, Stéphane PATRAS, Cécile LAPEYRE, Amélie MARRIQ, Jacqueline PUGET, Jean-Louis SERRES

Absents excusés/pouvoirs :

Secrétaire de séance : Jean-Marie PRAYER

**Objet : Syndicat mixte de la Communauté Locale de l'Eau du Drac
Amont – proposition de représentants titulaires et suppléants**

La communauté de communes Buëch Dévoluy exerce la compétence concernée.

Considérant les démissions survenues au sein du conseil municipal,

Considérant les élections complémentaires du 03 juillet 2022 au cours desquelles 9 conseillers municipaux ont été élus,

Sont proposés à la Communauté de Communes Buëch Dévoluy en tant représentants :

-Titulaires, en plus de Mme le Maire déjà à ce poste :

- Alain LAURENS
- Jean LAPEYRE

-Suppléants :

- Alexandra BUTEL
- Stéphane PATRAS
- Jean-Louis SERRES

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **ABROGE** la délibération n°2020-092 du 22 septembre 2020
- **PROPOSE** à la CCBD les représentants suivants pour siéger au sein de la CLEDA :
 - Titulaires en plus de Mme Marie-Paule ROGOU : Alain LAURENS et Jean LAPEYRE
 - Suppléants : Alexandra BUTEL, Stéphane PATRAS et Jean-Louis SERRES

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,

A. P. Rogou
Marie-Paule ROGOU



Transmis et reçu en Préfecture le : 29.07.2022
Publié le : 29.07.2022
Affiché le : 29.07.2022